

# Formation historique et géographique

## Semaine 3

### Rappel :

- Trace du passé = de l'époque dont on parle
- Travail postérieur = Après les événements

### L'immigration italienne en Belgique

Aujourd'hui, on estime à plus de 450 000 le nombre de personnes d'origine italienne vivant en Belgique. Des réussites individuelles, comme celles d'Enzo Scifo, de Salvatore Adamo ou d'Elio Di Rupo, ou des catastrophes collectives, comme celle du Bois du Cazier en 1956, ont contribué à faire connaître l'histoire des migrants italiens venus massivement après la Seconde Guerre mondiale.

Voici deux documents traitant de l'immigration italienne. Pour chacun d'eux, **détermine** s'il s'agit d'une trace du passé ou d'un travail postérieur.

Doc. 1

Lorsque nous sommes tous débarqués, je n'oublierai jamais, il y avait tous les patrons des charbonnages qui nous attendaient. Il n'y avait pas d'interprète, tout le monde criait le nom des charbonnages : « Bacnure, Wérister, Herstal, Patience et Beaujonc, Espérance, ... ». J'ai levé la main en entendant le mot « espérance » parce que [...] cela voulait dire « espoir » en italien, c'est là que j'ai parti ...

Témoignage d'un migrant italien en 1955, extrait de la vidéo de Giovanni LENTINI, 1946-56. *Les années de l'espoir* (D'après « *Siamo tutti neri !* ». *Des hommes contre du charbon*, Seraing, 1998, p.26)

Trace du passé ou travail postérieur ? \_\_\_\_\_

Pourquoi ? \_\_\_\_\_

Doc. 2

La catastrophe de Marcinelle, [le 8 août 1956], avec ses 262 morts dont 136 Italiens a (...) une importance exceptionnelle (...). L'Italie (...), émue par les révélations faites à cette occasion sur les conditions d'insécurité dans lesquelles travaillent ses émigrés, va durcir ses exigences vis-à-vis des mines belges et précipiter la décision belge de se tourner vers d'autres « marchés de main-d'œuvre » : Espagne, Grèce, puis Maroc et Turquie.

Anne MORELLI, *L'immigration italienne en Belgique*, Bruxelles, 2004, p.211.

Trace du passé ou travail postérieur ? \_\_\_\_\_

Pourquoi ? \_\_\_\_\_

Pour quelle raison les Italiens sont-ils venus en Belgique ?

\_\_\_\_\_

Suite à quel événement l'immigration italienne a-t-elle cessé ?

## L'immigration maghrébine et turque

*La catastrophe du Bois du Cazier qui a tué 262 mineurs a mis un sérieux frein à l'immigration italienne organisée. La Belgique va alors aller chercher ses travailleurs dans d'autres pays du bassin méditerranéen, comme la Turquie et les pays du Maghreb. Il faudra attendre la crise économique de 1973 pour que le gouvernement belge mette fin à l'immigration de travailleurs.*

Voici une brochure créée par le Ministère du travail belge et distribuée dans les pays du Maghreb en 1963. Lis-la attentivement et **réalise** les tâches demandées à la page suivante.

### *Vivre et travailler*



### *en Belgique*

Vous songez à venir travailler en Belgique ? Vous avez peut-être déjà pris « la grande décision » ? Nous, Belges, sommes heureux que vous veniez apporter à notre pays le concours de vos forces et de votre intelligence. Pour y parvenir, voici ce que nous vous proposons : nous essayerons dans cette petite brochure de vous informer des conditions de vie et de travail qui vous attendent en Belgique.

Émigrer dans un pays qui nécessairement est différent du vôtre, pose quelques problèmes d'adaptation. Ces difficultés initiales seront beaucoup plus facilement surmontées si vous menez une vie normale ; c'est-à-dire une vie familiale.

La Belgique est un pays où le travail est bien rémunéré, où le confort est élevé, surtout pour ceux qui vivent en famille. Vous trouverez dans notre pays un esprit international. Du reste 258 organisations ont leur siège principal en Belgique et beaucoup d'hommes politiques, de techniciens, d'hommes d'affaires et d'étudiants d'autres pays vivent sur notre sol. Il y a déjà des

travailleurs de votre pays chez nous. Venez les rejoindre, si vous croyez que votre situation peut s'y améliorer. Mais pour le savoir, lisez attentivement les pages qui suivent. De toute façon, nous vous le répétons : les travailleurs (...) sont les bienvenus parmi nous, en Belgique. Aux Belges, l'on reconnaît comme qualités le bon sens, le courage, l'acharnement au travail, l'esprit de famille, le souci de l'indépendance. Ils sont hospitaliers, en vertu de leur besoin inné de rendre service, et accueillants pour les étrangers. Le goût du confort, dû à un *niveau de vie*\* relativement élevé, se manifeste dans les maisons. L'intérieur, d'une propreté proverbiale, est très souvent doté de ce qui peut rendre votre vie plus agréable (...) et plus commode (...).

Si vous avez des enfants, vous devez savoir que des consultations pour nourrissons et enfants en bas âge sont organisées dans chaque commune importante (...).

Cependant, dès que la chose est possible et quand il s'est trouvé un logement décent, le travailleur marié fait venir sa famille en Belgique : séparé trop longtemps des vôtres, vous connaîtrez les effets néfastes de l'ennui et de la solitude. Vous êtes autorisé à vous faire rejoindre par votre famille après un mois.

Nous vous conseillons d'emporter en Belgique tout ce que vous avez comme vêtements et particulièrement les sous-vêtements, les vêtements chauds (chandails, manteaux) et les imperméables. Pour les enfants, emmenez leurs trousseaux, layettes et même les vêtements devenus trop petits. Vous vous en félicitez s'il y a une nouvelle naissance dans votre foyer. N'oubliez pas d'emporter également la literie (draps et couvertures).

*Travailleurs, soyez les bienvenus en Belgique ! Brochure réalisée pour le Ministère de l'Emploi et du Travail, par l'Institut belge de l'Information et de la Documentation, 1963. Elle a été distribuée au Maroc, en Tunisie et en Algérie.*

- a) Le document « *Vivre et travailler en Belgique* » est-il une trace du passé ou un travail postérieur ? Pourquoi ?

---

---

- b) L'immigration maghrébine est assez proche de l'immigration italienne, travaillée plus haut. Afin de bien différencier les deux, **Complète** le tableau comparatif (à deux colonnes) dans lequel tu noteras d'un côté les points communs et de l'autre les différences entre ces deux immigrations.

- Pense à **comparer** :
- Les raisons de leur venue en Belgique
  - Les périodes durant lesquelles ils sont venus en Belgique
  - Le type de travail réalisé en Belgique
  - Les raisons de l'arrêt de l'immigration

## L'immigration italienne et l'immigration maghrébine

Points communs	Différences
<u>Les raisons de leur venue en Belgique</u>	
<u>Les périodes durant lesquelles ils sont venus en Belgique</u>	
<u>Le type de travail réalisé en Belgique</u>	
<u>Les raisons de l'arrêt de l'immigration</u>	